
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 10 octobre 2012 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 1646

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1647

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1648

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1649

Il est

RÉSOLU :

de réserver le nom de Gary-Carter pour la rue Faillon Ouest, située entre le boulevard Saint-Laurent à l'est et l'emprise ferroviaire du Canadien Pacifique à l'ouest, au sud du parc Jarry, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ainsi que pour le stade de baseball aménagé dans le parc Ahuntsic, du côté nord-est de la rue Lajeunesse, au sud-ouest du boulevard Henri-Bourassa, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Adopté à l'unanimité.

1124521015

CE12 1650

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de pantalons pour le personnel policier du Service de police de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme Technofil inc., le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11963 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du SPVM, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1123997011

CE12 1651

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 143 856,31 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'un système de nez électroniques pour la caractérisation et la quantification des émissions d'odeurs provenant des activités actuelles de compostage réalisées au Complexe environnemental St-Michel, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Odotech inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 108 651,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12241;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120549006

CE12 1652

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Industries Lafleur inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'une boîte utilitaire compartimentée en aluminium de 10 pieds pour les équipements, sur châssis de camion Ford F-550 fourni par la Ville, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 161 907,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12288 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123838014

CE12 1653

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, à compter du 1^{er} novembre 2012 et se terminant le 31 octobre 2014, assortie d'une option de prolongation de 2 périodes de 12 mois supplémentaires, pour la fourniture, sur demande, de services d'agents de sécurité pour les points de service de la cour municipale, à l'exclusion du chef-lieu;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Le groupe de Sécurité Garda inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12368 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1122346001

CE12 1654

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération:

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à D-Trois-Pierres, organisme à but non lucratif, pour la période de novembre 2012 à octobre 2015, pour les services de déneigement dans trois parcs-nature du secteur Ouest (Cap Saint-Jacques, Anse-à-l'Orme, et parc agricole du Bois-de-la-Roche), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 157 071,85 \$ (non-taxable - OBNL), conformément à l'offre de services 12-6436;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125054002

CE12 1655

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 249 960,97 \$ taxes incluses, dans le cadre d'une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour l'acquisition et l'entretien de logiciels accordé à La Compagnie CA du Canada (CG11 0433), pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 30 mars 2015, majorant ainsi le montant total du contrat de 986 321,76 \$ à 1 236 282,73 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122414002

CE12 1656

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Novipro inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un système d'ordinateur central, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 805 107,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12351;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125954008

CE12 1657

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres collectives, d'une durée de 24 mois, avec deux options de renouvellement de 12 mois chacune, pour la fourniture, sur demande, de robinets vannes et de tuyaux en fonte ductile ;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après, plus bas soumissionnaires conformes pour le groupe mentionné en regard de chacune d'elles, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de leurs soumissions, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12318 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;

Firme	Groupe
Albert Viau division Emco Corporation	1
St-Germain Égouts et Aqueducs inc.	2

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1125331009

CE12 1658

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de 200 ordinateurs portables;

- 2 - d'accorder à Hypertec Systèmes inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12156 et au tableau de prix reçu et joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1121057003

CE12 1659

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente cadre de gré à gré avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la fourniture de pneus neufs, rechapés et remoulés pour une durée d'environ 23 mois se terminant le 31 juillet 2014, selon les termes et conditions stipulés dans les contrats signés avec les fournisseurs et disponibles sur le site du CSPQ ;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1124983002

CE12 1660

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 228 637,10 \$, taxes incluses, pour la mise à niveau des écrans perforés en aluminium des décanteurs 1 à 7 à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte dans le cadre du contrat accordé à Congeres inc. (CG12 0146), majorant ainsi le montant total du contrat de 892 667,06 \$ à 1 121 304,16 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123334029

CE12 1661

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 439 437,61 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de toiture et divers travaux à la caserne de pompiers n° 8, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Couverture Montréal Nord Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 395 176,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5600 ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121035011

CE12 1662

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 625 246,59\$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux requis pour la mécanique du bâtiment dans la zone de traitement à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à HVAC inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 500 234,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9859;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124745003

CE12 1663

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 355 803,26 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux requis en électricité dans la zone de traitement à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Les Installations Électriques Pichette inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 243 622,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9857;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124745004

CE12 1664

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 467 535,33 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise aux normes des feux de circulation de diverses intersections (11 intersections) dans les arrondissements de Ville-Marie, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Pierre Brossard (1981) Ltée., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 175 535,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 219001;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1126013051

CE12 1665

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme 9062-0477 inc. (Éclairage public), le contrat pour la fourniture de services professionnels en éclairage architectural pour le Quartier des spectacles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 99 952,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres sur invitation QDS-1234-ECLAIRAGE ARCHITECTURAL;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123820010

CE12 1666

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'entériner le protocole d'entente entre la Société de l'assurance automobile du Québec et la Ville de Montréal prévoyant une contribution financière de 240 000 \$, pour l'année 2012, afin de permettre la réalisation de campagnes de sécurité routière liées aux piétons et aux cyclistes ;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalant aux revenus additionnels au montant de 240 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense et ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122442001

CE12 1667

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Quartis inc. un terrain d'une superficie de 446,2 mètres carrés, constitué du lot 5 069 560 du cadastre du Québec, situé au nord-est de la rue de l'Inspecteur, entre la rue Saint-Paul Ouest et la rue Saint-Maurice, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Bonaventure, pour un montant de 730 000 \$, plus les taxes applicables;
- 2 - d'identifier le lot 5 069 560 du cadastre du Québec, lorsqu'il sera acquis par la Ville, comme étant une partie du domaine public « rue » de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124435006

CE12 1668

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de renouvellement du bail par lequel la Ville loue à Black Theater Workshop (B.T.W.), à des fins administratives, des locaux situés au 3680 Jeanne-Mance, d'une superficie d'environ 272 mètres carrés, pour une période additionnelle de 5 ans, à compter du 1^{er} décembre 2012, moyennant un loyer total de 63 888,80 \$, incluant la TPS, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de renouvellement du bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125373001

CE12 1669

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 75 000 \$, soit un montant annuel de 25 000 \$ en 2012, 2013 et 2014, à la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse pour soutenir le projet de médiation « Découvertes théâtrales » dédié aux jeunes du primaire dans les quartiers sensibles de Montréal dans le cadre de l'entente MCCCC-Ville;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120015003

CE12 1670

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Conseillers en informatiques d'affaires C.I.A. inc. (CIA), firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'évaluation de la fonction de gestion des technologies de l'information de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 102 327,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 12-12276 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122464004

CE12 1671

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'abroger la résolution CM09 0518;
- 2 - d'approuver le projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe Saint-Charles inc. dans le cadre du projet de développement et de mise en valeur des Ateliers du CN sis au 1830-1880, rue Le Ber, dans l'arrondissement du Sud-Ouest;

- 3 - d'approuver le projet d'acte de garantie hypothécaire de deuxième rang consenti par Les Cours Pointe Saint-Charles inc. en faveur de la Ville, au montant de 2 000 000 \$, sur le lot 4 664 263 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

1125843001

CE12 1672

Il est

RÉSOLU :

- 1- de demander une autorisation auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec dans le cadre d'un projet de captage d'eau souterraine d'une capacité de 75 m³ ou plus par jour au Jardin botanique de Montréal;
- 2- d'autoriser le directeur de l'Espace pour la vie à déposer ladite demande au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1120185003

CE12 1673

Il est

RÉSOLU :

d'adopter la nouvelle Politique en santé et sécurité du travail.

Adopté à l'unanimité.

1122038001

CE12 1674

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'adopter le plan d'action relatif à la sécurité des piétons aux abords de l'axe ferroviaire du CP qui s'étend du boulevard Gouin au port de Montréal, lequel identifie les besoins de nouveaux passages pour piétons ;
- 2- de mandater le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) pour négocier l'implantation de ces ouvrages avec le CP et, le cas échéant, faire les représentations nécessaires auprès de l'Office des transports du Canada.

Adopté à l'unanimité.

1124368001

CE12 1675

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de Plan d'action municipal 2012-2014 en accessibilité universelle, ainsi que le Bilan des réalisations 2009-2011, tel qu'élaboré avec les arrondissements et les unités corporatives;
- 2- de mandater la Direction de la diversité sociale pour assurer les suivis au Plan d'action triennal en accessibilité universelle.

Adopté à l'unanimité.

1120770001

CE12 1676

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée dans le cadre d'un projet de collaboration entre les villes de Paris et de Montréal;
- 2- d'autoriser le directeur à la Direction des grands parcs et du verdissement et du Bureau du Mont-Royal du Service de la qualité de vie à déposer pour et au nom de la Ville de Montréal une demande d'aide financière dans le cadre d'un projet d'échange d'expertise professionnelle en aménagement urbain et biodiversité entre Paris et Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1124107005

CE12 1677

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'adopter le Plan d'économie d'énergie 2013-2015 de la Direction des stratégies et transactions immobilières ;
- 2- de réinvestir les économies au budget de fonctionnement de la Direction des immeubles pour réaliser des travaux non capitalisables permettant une réduction du déficit d'entretien de nos bâtiments ;
- 3- de réinjecter les aides financières dans le budget de fonctionnement de la Direction des stratégies et transactions immobilières pour le financement du plan d'économie d'énergie au fur et à mesure de leur obtention.

Adopté à l'unanimité.

1123777003

CE12 1678

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer les personnes suivantes à titre de membres du Conseil des Montréalaises, pour un mandat de trois ans se terminant en octobre 2015 :
 - Madame Kimberlee Desormeaux;
 - Madame Marie-Pier Gingras;
 - Madame Sharon Hackett;
 - Madame Christelle Lebreton;
 - Madame Mbayang Sidy Ndiaye.
- 2- de désigner madame Anna Biro comme vice-présidente du Conseil des Montréalaises jusqu'à la fin de son deuxième mandat se terminant en septembre 2013;
- 3- de désigner madame Rose-Andrée Hubbard comme vice-présidente du Conseil des Montréalaises jusqu'à la fin de son deuxième mandat se terminant en septembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

1124233005

CE12 1679

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de renouveler les mandats des personnes suivantes à titre de membres du Conseil du patrimoine de Montréal pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} octobre 2012 :
 - Madame Julia Gersovitz;
 - Monsieur Pierre Gauthier;
 - Monsieur Jacques Brisson.
- 2- de nommer monsieur Jacques Brisson à titre de vice-président du Conseil du patrimoine pour la durée de son mandat.

Adopté à l'unanimité.

1123643005

CE12 1680

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer les personnes suivantes à titre de membres du Conseil interculturel de Montréal, pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 22 octobre 2014 :
 - Madame Orly Nahmias
 - Madame Rinku Chaterji
 - Madame Marie-Aline Vadius
 - Monsieur Saïd Boucheneb
 - Monsieur Joseph Emmanuel Pierre
 - Madame Alexandra Laliberté
- 2- de désigner monsieur Nikowe G. Amoni comme président du Conseil interculturel de Montréal, pour un terme d'un an, soit jusqu'au 22 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

1123808002

CE12 1681

Vu la résolution CA12 240529 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 5 septembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 55 450 \$, en provenance des dépenses générales d'administration de l'arrondissement de Ville-Marie vers la Direction de la culture et du patrimoine du Service de la qualité de vie pour assurer les coûts d'acquisition de documents, pour l'année 2012, pour les bibliothèques Frontenac et Père-Ambroise;
- 2- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122840029

CE12 1682

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer la conseillère Nicole Forbes à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement Les 3 monts en remplacement du conseiller Gary Ikeman.

Adopté à l'unanimité.

1121866001

CE12 1683

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 540 000 \$, en provenance du projet 39710 - Complexe Turcot vers le projet 75007 - SRB Pie-IX, pour préparer l'avant-projet définitif des travaux municipaux liés à la mise en place du SRB Pie-IX, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122891001

CE12 1684

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud de la 36^e Avenue et à l'ouest de la rue Victoria, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1105062008

CE12 1685

Vu la résolution CA12 29 0241 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro en date du 6 août 2012;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au régime de retraite des employés de la Ville de Pierrefonds (1340) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1122690001

CE12 1686

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la ville sur la subdélégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux conseils d'arrondissements (05-090) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1125075003

CE12 1687

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 62 600 000 \$ pour le versement à la Société de transport de Montréal de contributions municipales spéciales destinées au financement de la part municipale des projets d'investissement dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des activités locales du Québec (SOFIL) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1123843002

CE12 1688

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ».

de recommander au conseil municipal :

- 1- de tenir une assemblée publique de consultation par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;
- 2- de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

1125924005

CE12 1689

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de modifier la liste intitulée « Bâtiments d'intérêts patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle » dans la section Les lieux de culte, pour la propriété sise au 5366, chemin de la Côte-des-Neiges (église Notre-Dame-des-Neiges);

Adopté à l'unanimité.

1123779001

CE12 1690

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le règlement R-105-9 de la Société de transport de Montréal intitulé « Règlement modifiant le règlement R-105 concernant les conditions au regard de la possession et de l'utilisation de tout titre de transport émis par la Société de transport de Montréal », conformément aux dispositions de l'article 144 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

1120854006

CE12 1691

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de relocaliser le toponyme « parc Hirsch-Wolofsky » d'un site à l'angle nord-ouest des rues Roy Est et De Bullion (partie du lot 2 004 121 du cadastre du Québec) vers un nouvel emplacement situé sur l'avenue Coloniale, entre les rues Sherbrooke Est et Prince-Arthur Est (lot 2 003 101 du cadastre du Québec), dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, tel qu'illustré au plan joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124521013

CE12 1692

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de renommer « rue de Limoilou » la rue Carlos-D'Alcantara (actuellement sans adresse ni construction), qui suit la forme d'un « C » inversé reliant la rue Eugène-Achard à la rue Amulette-Garneau, située sur les lots 4 741 725 et 4 605 951 du cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier décisionnel;
- 2- de nommer « parc Carlos-D'Alcantara » le parc situé au nord-est de la rue De Contrecoeur, au sud-est de la limite de l'arrondissement d'Anjou, sur le lot 4 115 608 du cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124521016

CE12 1693

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer « rue Michel-David » la rue qui suit la forme d'un « L » inversé reliant le boulevard Viau au boulevard des Grandes-Prairies, située sur le lot 4 874 490 du cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier décisionnel;
- 2- de nommer « rue Antonino-Spada » la rue qui suit la forme d'un «L» reliant les deux parties perpendiculaires de la nouvelle rue Michel-David, située sur le lot 4 874 491 du cadastre du Québec, tel qu'illustré sur le plan joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124521017

CE12 1694

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser, rétroactivement aux dates indiquées ci-après, les ententes de prêts de service à l'Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA), du sergent-détective Marc-André Dubé, du 16 février 2009 au 16 février 2012, et du sergent-détective François Coiteux, du 20 avril 2009 au 20 avril 2012, selon les termes et conditions stipulés aux ententes de détachement intervenues entre la Ville et la Gendarmerie royale du Canada ;
- 2- d'autoriser les prolongations de prêts de service à l'ENSALA du sergent-détective Marc-André Dubé, du 16 février 2012 au 16 février 2015, et du sergent-détective François Coiteux, du 20 avril 2012 au 20 avril 2015, selon les termes et conditions stipulés aux ententes de détachement à intervenir entre la Ville et la Gendarmerie royale du Canada ;

- 3- d'autoriser l'entente de prêt de service à l'ENSALA et la fonction supérieure au grade de lieutenant-détective du sergent-détective René Courtois, du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013, selon les termes et conditions stipulés à l'entente de détachement intervenue entre la Ville et la Gendarmerie royale du Canada ;
- 4- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé de trois postes pour les mêmes périodes;
- 5- d'autoriser le directeur adjoint, chef de la Direction des opérations au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à signer ces ententes pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 6- d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125033005

CE12 1695

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les modifications à la structure d'emplois reflétant la réorganisation du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) ;
- 2- d'autoriser l'abolition et la création des postes et leur comblement conformément à la nouvelle structure organisationnelle du Service de mise en valeur du territoire ;
- 3- d'adopter un projet de règlement modifiant le Règlement intérieur du Comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE02-004) afin d'y refléter la modification à la structure du Service et de son nouveau plan d'effectifs (postes) ;
- 4- d'ajuster la base budgétaire du SMVT reflétant sa nouvelle structure organisationnelle, en budget modifié en 2013 et en ajustement récurrent à compter de 2014.

Adopté à l'unanimité.

1123423002

RCE 12-015

CE12 1696

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les modifications à la structure de gouvernance des projets d'envergure du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) ;
- 2- de procéder au transfert des postes et des occupants au Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE), au Service de la qualité de vie (SQV), à la Direction générale et à l'arrondissement Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

1123423003

CE12 1697

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial portant sur le site du 5935, chemin de la Côte-de-Liesse (arrondissement de Saint-Laurent), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

1120525005

CE12 1698

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission sur les finances et l'administration ayant pour objet l'étude du Plan triennal d'immobilisations 2013-2015 de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1121159006

CE12 1699

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 24 au 28 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

1121041005

Levée de la séance à 12 h 30

Les résolutions CE12 1646 à CE12 1699 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Alan DeSousa
Vice-président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville